

Couperin

Consortium universitaire de publications numériques

Le passage de la documentation de l'état solide à l'état liquide est un véritable changement de paradigme pour les bibliothèques, particulièrement pour les services communs de la documentation. Ce changement affecte les supports (bases de données, périodiques, livres, cédéroms, etc.), les modes de signalisation, d'accès et de diffusion. En accélération permanente depuis 1990, car poussée par une innovation technologique galopante, cette mutation oblige à l'action et empêche parfois la réflexion¹. Elle bouscule des organisations assises et sûres de leur pérennité et conduit à la réévaluation des principes fondateurs de la bibliothéconomie².

Louis Klee

Service commun
de la documentation
Université Nice Sophia Antipolis
Louis.KLEE@unice.fr

Le contexte

Plusieurs éléments peuvent être soulignés tant dans le contexte mondial que dans le contexte national.

Contexte mondial

À l'échelle internationale, on remarque les évolutions suivantes :

- L'offre documentaire, surtout des périodiques, devient de plus en plus importante car poussée par la production documentaire croissante de la recherche (*publish or perish*).
- La demande documentaire est dopée par l'offre en constante progression et génère de nouvelles pratiques documentaires rendues possibles par l'évolution technologique.
- Les coûts documentaires augmentent 3 à 4 fois plus vite que les budgets d'acquisitions (voir graphique 1).
- Les concentrations/fusions entre éditeurs (Elsevier + Academic press + Churchill Livingstone + distributeur de Cell Press ou Springer-Kluwer) favorisent des situations monopolistiques permettant d'imposer des nouveaux modèles économiques et tari-

fares : maintien d'un chiffre d'affaires permanent, accès quasi obligatoire à l'ensemble du catalogue.

- Le mouvement pour le libre accès à la recherche (Open Access-OA), popularisé par l'Initiative de Budapest³, appelle les chercheurs et les institutions académiques à créer des archives ouvertes, réservoirs où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement dont l'accès est ouvert par des protocoles d'interopérabilité. Cela couvre l'auto-archivage (pré et post-publications des chercheurs) et les revues alternatives (revues en libre accès). Cette initiative contribue à battre en brèche l'hégémonie de certains éditeurs (voir graphique 2).
- Sparc (The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition)⁴, créée par l'ARL (Association of Research Libraries) en 1998, réunit des institutions et bibliothèques de recherche encourageant des alternatives éditoriales aux éditeurs commerciaux. Elle incite les éditeurs et

1. Cf. l'essai du sociologue Zaki Laïdi, *Le sacre du présent*, Flammarion, 2000.

2. Pour compléter son information, que nous supposons déjà largement armée, sur le contexte de l'émergence des consortiums, et plus particulièrement celui du consortium Couperin, le lecteur pourra consulter, en fin d'article, la bibliographie de liens.

3. <http://www.soros.org/openaccess/fr/>

4. <http://www.arl.org/sparc>

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, conservateur général des bibliothèques, **Louis Klee** est directeur du service commun de la documentation de l'université de Nice Sophia-Antipolis, après avoir dirigé le SCDU de Haute-Alsace. Il coordonne le consortium Couperin. Auteur d'articles et de contributions à des colloques, il a collaboré à Construire des indicateurs et tableaux de bord (2002) et à Organiser l'accueil en bibliothèque (1997) aux Presses de l'Enssib.

les sociétés savantes à développer un secteur non commercial. Elle cherche à créer les conditions de la concurrence en encourageant une politique de juste prix. Sparc Europe, affiliée à Sparc, a été créée en juillet 2001 par Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et d'autres consortiums (Sconul, JISC, etc.).

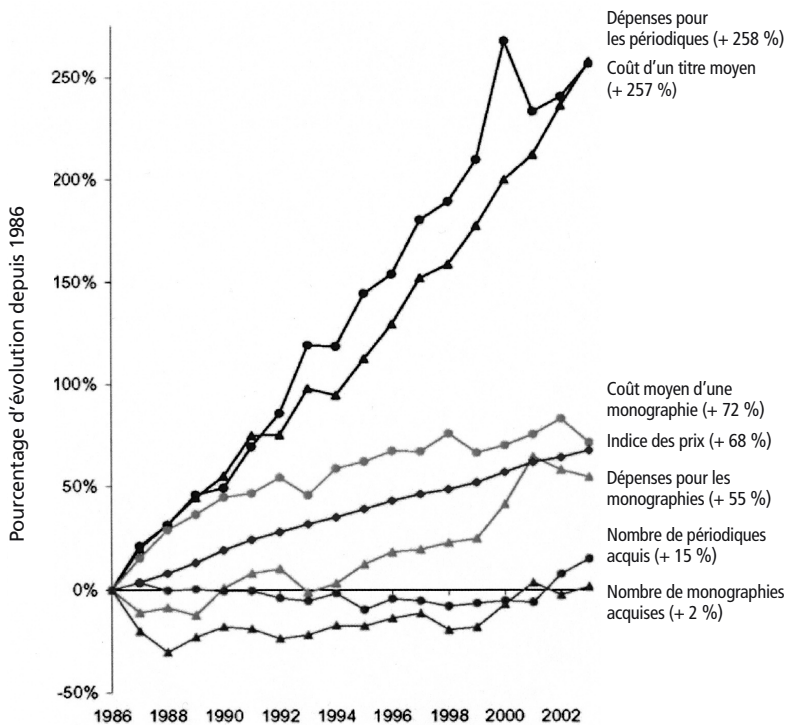
- BioMedCentral offre un nouveau modèle éditorial et économique inspiré des archives ouvertes. Il propose le libre accès à une cinquantaine de périodiques à comité de validation en biologie et médecine et son savoir-faire en matière d'édition électronique pour la création de nouveaux titres. C'est l'auteur, ou l'organisme dont il dépend, qui supporte les frais de publication : chaque article accepté coûte 500 \$. L'organisme peut souscrire à un abonnement annuel et faire partie du « BioMedCentral membership program⁵ ». Le développement de l'EAD (enseignement assisté à distance) et des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est devenu un enjeu économique et politique mondial.

- L'université de Yale est à l'origine de la création en 1997 de l'Icolc (International Coalition of Library Consortia) qui regroupe de manière informelle 150 consortiums dans le monde⁶.

Contexte national

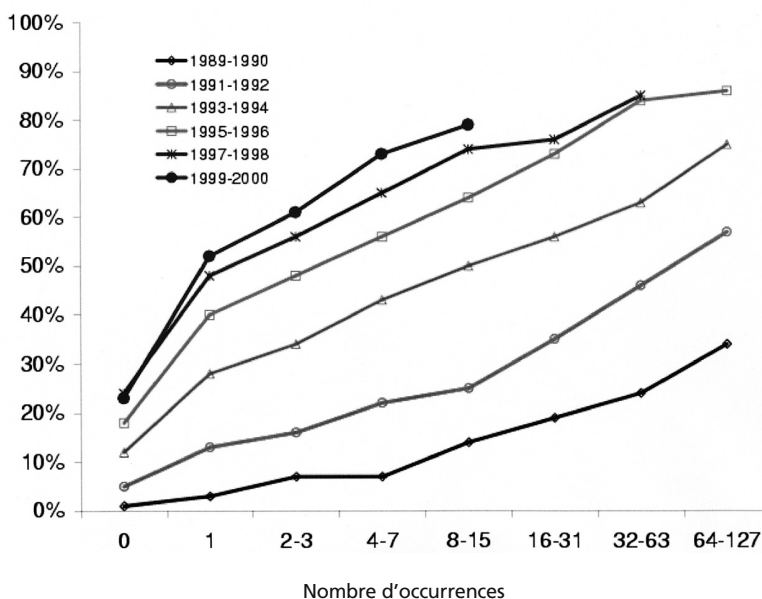
Dans ce contexte, on peut noter, d'une part, que les grands organismes de recherche, particulièrement le

Graphique 1. Coûts des monographies et des périodiques dans les établissements publics membres d'ARL (1986-2003)



Source : ARL Statistics 2002-2003. Association of Research Libraries, Washington DC.

Graphique 2. Pourcentage d'articles en libre accès



5. <http://www.biomedcentral.com/>
 6. <http://www.library.yale.edu/consortia/>

CNRS – ce qui n'exclut pas les autres établissements publics à caractère scientifique et technologique (Inserm, Inria, Inra, etc.) – sont très actifs sur toutes ces questions et, d'autre part, que le CNRS développe deux plates-formes de publications électroniques et une plate-forme d'archive ouverte et portail de publication scientifique constituant des briques du futur TGE (très grand équipement) Adonis :

– Le CENS (centre d'édition numérique scientifique, unité mixte de service du CNRS)⁷, dont l'objectif est d'aider toutes les revues scientifiques à passer de l'édition papier à l'édition électronique et de constituer une plate-forme de diffusion compatible avec les autres plates-formes internationales du même type.

– Revues.org⁸, fédération de 56 revues en sciences humaines et sociales qui défend une conception ouverte de l'édition scientifique d'accès gratuit et qui est en passe d'intégrer l'UMS Léo (laboratoire d'édition électronique ouverte).

– Le CCSD (centre de communication scientifique directe, UMS du CNRS)⁹ incluant le portail Hal (hyper article en ligne), dont l'objectif est d'améliorer et d'étendre les techniques permettant aux chercheurs du monde entier de communiquer directement les résultats de leurs travaux à leurs collègues, en les insérant dans des bases de documents en libre consultation fonctionnant en parallèle et en amont du circuit de publication traditionnel des revues.

On constate aussi que les universités et les écoles développent progressivement des systèmes d'information documentaires, partie de leur système d'information global, et des ENT (environnements numériques de travail)¹⁰ dans le cadre des UNR (universités numériques en région)¹¹. En effet, le changement de paradigme, que nous évoquons plus haut, inverse les flux :

7. <http://www.cens-cnrs.fr/>

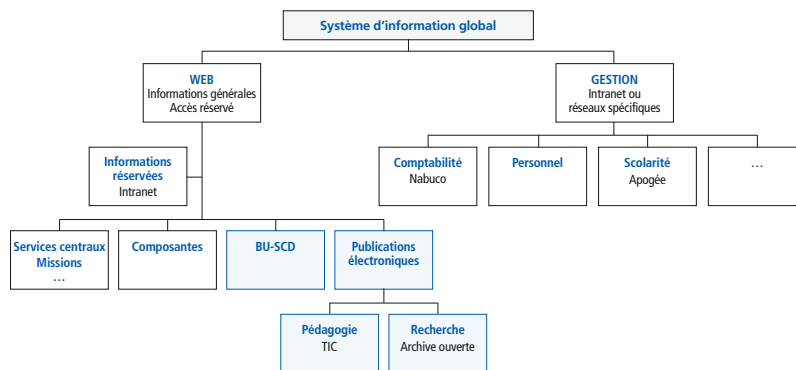
8. <http://www.revues.org/>

9. <http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr>

10. <http://bv.unice.fr/>

11. <http://unr-paca.fr/>

Schéma 1. Système d'information de l'Unsa : place du système documentaire



la documentation s'exporte sur l'ensemble du réseau de l'université au lieu de s'importer dans une bibliothèque. Le SCD (service commun de la documentation) est devenu tout naturellement, sur demande de son université, l'opérateur de ce changement et du système d'information documentaire (voir schéma 1).

Le ministère de l'Enseignement supérieur, *via* la Direction de l'enseignement supérieur et la Sous-direction des bibliothèques, a créé Persée (portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales)¹² qui a pour vocation la numérisation et la mise en ligne des collections rétrospectives : *Annales. Histoire, Sciences sociales; Bibliothèque de l'école des chartes; L'Homme; Matériaux pour l'histoire de notre temps; Revue de l'art; Revue économique; Revue française de science politique; Vingtième siècle. Revue d'histoire.*

Pour conclure cette présentation du contexte, on peut noter que :

- le « grand jeu » de la CSD (communication scientifique directe) révèle une fois de plus la concurrence/complémentarité entre les différents établissements constitutifs du dispositif français de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le protocole d'accord, en négocia-

tion entre la Conférence des présidents d'université (CPU) et les grands organismes de recherche, en vue de la création, au niveau national, d'une plate-forme commune de dépôt de la production scientifique, démontre que la démarche de mutualisation, soutenue par Couperin, fait son chemin ;

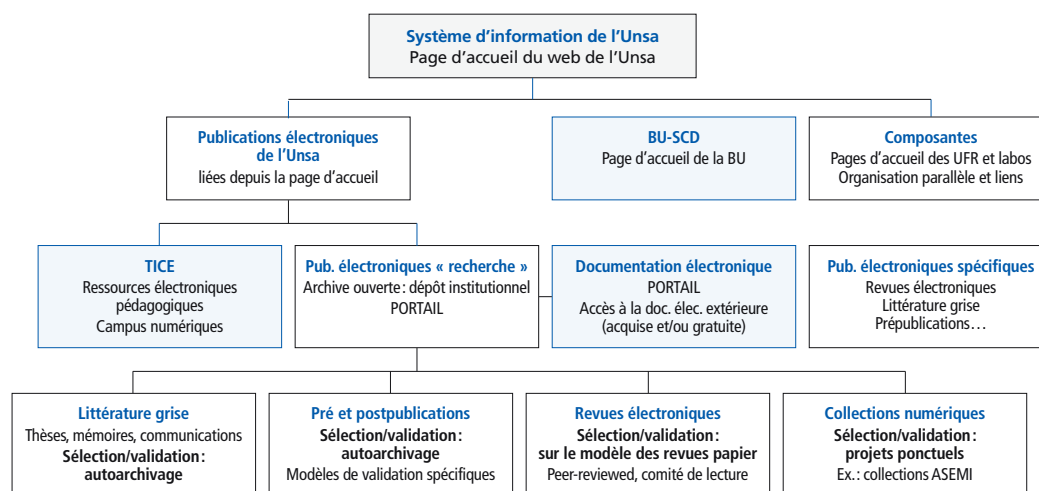
– la nécessité d'un archivage pérenne, différent de l'archivage courant, des revues, permettant la gestion des droits acquis par les souscripteurs, par des organismes non liés aux éditeurs commerciaux, s'impose. L'Inist¹³ et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Centre informatique national de l'enseignement supérieur¹⁴, partenaires pour l'archivage pérenne des droits acquis par les souscripteurs dans le cadre du groupement de commande Elsevier, regroupant 120 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont qualifiés pour prendre en charge cette mission nationale, qui pourrait par ailleurs être la préfiguration d'un centre national de prêt entre bibliothèques ;

– le périmètre de la politique documentaire d'un établissement s'est singulièrement élargi. Il ne s'agit plus d'acquérir sur les recommandations

13. <http://www.inist.fr>

14. <http://www.abes.fr/>

Schéma 2. Système d'information de l'Unsa : le système documentaire



de prescripteurs mais d'avoir une réflexion globale et une maîtrise des conditions stratégiques et technologiques de la publication et de la diffusion de l'information scientifique et technique (IST). Ceci implique, pour chaque établissement, de désigner un opérateur, si possible unique, pour maîtriser sa politique documentaire et sa politique éditoriale, s'il souhaite être éligible aux évaluations internationales (voir schéma 2);

- la réussite de cette politique passe par la mutualisation des compétences des protagonistes (enseignants/chercheurs/bibliothécaires) et par la maîtrise des principes de travail collaboratif comme la mise en place d'instances de politiques documentaires, dont les propositions sont validées par les conseils (conseil scientifique et conseil des enseignements et de la vie universitaire).

Couperin aujourd'hui

L'objectif initial de Couperin¹⁵ est la négociation au meilleur prix des conditions de vente des périodiques électroniques pour un groupe donné de services communs de documen-

tation d'universités. Cet objectif s'est considérablement étendu. Couperin contribue à donner les instruments de la maîtrise intellectuelle et matérielle des conditions stratégiques et technologiques de la publication et de la diffusion de l'IST aux établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les activités du consortium ont désormais un impact national et international.

Structure

Le consortium Couperin a été fondé en 1999 par quatre directeurs de SCD (Strasbourg 1, Nancy 1, Marseille 2, Angers) et soutenu de manière très forte par le président de Strasbourg 1 qui a relayé l'action du consortium auprès de la CPU, des grands organismes de recherche et des tutelles (Direction de l'enseignement supérieur - Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, Direction de la recherche, Direction de la technologie). En février 2003, une nouvelle équipe a pris le relais. Les universités de Nice Sophia Antipolis et de Lyon 1 Claude Bernard deviennent, *via* leurs SCD, les établissements supports du consortium.

Le site dynamique de Couperin donne des informations complètes

en accès libre. Il est aussi un instrument de travail en accès réservé aux adhérents. Deux listes de diffusion Couperin et Couperin-achats les informent. Toute la communication se fait par courriel.

Couperin est structuré autour d'un bureau professionnel de 11 membres (présidente + 10 professionnels) animé par un coordonnateur, et de 2 départements :

- le département « *Négociations documentaires* » regroupe, sous l'égide d'un coordinateur et de 6 responsables de pôles, tous les négociateurs mandatés (52) et coordonne l'ensemble des négociations (107) avec les éditeurs, en collaboration avec les EPST et réseaux thématiques, permettant l'acquisition collective des licences d'accès aux produits documentaires;

- le département « *Études et prospective* », appuyé sur un groupe technique de travail (GTC 15), sous l'égide d'un coordinateur, prépare les dossiers définis par le bureau professionnel (évaluation et expertise en système d'information documentaire, archivage pérenne, accès intégré aux ressources électroniques, accès aux ressources alternatives, publications en ligne des établissements et archives ouvertes). Il dispose d'une liste fermée de diffusion : Couperin-technique.

15. <http://www.couperin.org/>

Deux réalisations ont été récemment effectuées: le Groupement de commande Elsevier (Couperin, CNRS, Inserm et Inra) et l'APE: outil de signalisation des périodiques en ligne par les titres, développé avec l'Abes.

Les ressources humaines sont fondées sur le bénévolat, la mutualisation et l'engagement des personnes. C'est une des grandes forces du consortium. Ce pourrait aussi devenir l'une de ses grandes faiblesses car il ne fonctionne que grâce à l'énergie et à la motivation de ses membres. Le consortium dispose de 78 collaborateurs réguliers représentant 10 ETP (équivalent temps plein).

Couperin totalise, au 18 décembre 2005, 197 membres (96 universités, 63 écoles supérieures, 23 organismes de recherche, 15 autres organismes).

Objectifs

Couperin s'est réuni le 19 décembre 2005 pour mettre à jour ses statuts et afficher ses objectifs.

Voici l'objet du consortium, tel qu'il est défini dans ses nouveaux statuts, car il résume les problématiques exposées (voir, en encadré, le manifeste Couperin, qui traduit la globalité de notre action). Il vise à:

- construire et développer un réseau national de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique concernant notamment les politiques d'acquisition, les plans de développement de collections, les systèmes d'information, les modèles de facturation des éditeurs, l'ergonomie d'accès, les statistiques d'usage;
- évaluer, négocier et organiser l'achat au meilleur prix, au profit des membres, des produits documentaires numériques;
- contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les éditeurs;
- contribuer au développement d'une offre de contenu francophone;
- œuvrer à l'amélioration de la communication scientifique et favoriser la mise en place de systèmes non

Déclaration en faveur de la libre circulation de l'information scientifique et technique, d'une édition scientifique au service de la recherche et de l'enseignement supérieur et du développement des archives ouvertes

L'évolution technologique bouleverse la publication et la diffusion des connaissances et des données issues de la recherche et de l'enseignement universitaire et, de fait, bouleverse aussi l'accès de tous les citoyens à l'information scientifique et technique.

Couperin entend réaffirmer son engagement en faveur des points suivants:

- **L'information et la documentation scientifiques et techniques s'inscrivent, à l'instar d'autres outils, au cœur du processus de recherche et d'enseignement.** La poursuite du développement de services d'information et de services communs de documentation de qualité à destination des publics universitaires (chercheurs, enseignants, étudiants) est indispensable, tout comme la promotion et la formation à l'usage des ressources électroniques.
- **Le développement d'une réflexion collective regroupant tous les protagonistes sur l'organisation de l'information scientifique dans notre pays est devenu indispensable.** Les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche ont déjà entrepris de se concerter pour créer ensemble des groupements de commande. Cette démarche devrait permettre de gérer un dispositif d'information scientifique souple et concerté, de dépasser les clivages dispendieux et les blocages institutionnels entre tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en garantissant une utilisation efficiente des financements publics consacrés par ces mêmes établissements à la documen-

tation électronique. Ce dispositif devra être capable de répondre aux besoins réels de tous leurs usagers et particulièrement des chercheurs, quelle que soit leur appartenance institutionnelle. Sur le même principe, ils ont vocation à se concerter pour le développement de leurs systèmes d'information documentaire, de leurs politiques éditoriales et d'archives ouvertes

- **Le rôle positif et déterminant exercé de tout temps par les éditeurs scientifiques, qui se convertissent au numérique, est reconnu et salué.** Cependant le diktat de certains groupes mondiaux qui se restructurent, fusionnent chaque jour et mettent en place des modèles économiques de gestion, de vente, d'archivage propriétaire et de diffusion à visée monopolistique est à rejeter. Cette politique tue les petits éditeurs spécialisés, lamine les budgets publics et ne vise qu'à atteindre des objectifs mercantiles. Elle menace à terme l'accès de **tous les citoyens** à une information pluraliste et neutre, qui demeure une valeur fondamentale de la démocratie et de la recherche.
- **Couperin s'engage, à côté d'autres acteurs de l'information, à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative, notamment à travers le modèle des archives ouvertes.** Elle invite les chercheurs français à investir ces nouvelles formes de publication, qui peuvent dès aujourd'hui et doivent demain prendre toute leur place à côté de l'édition commerciale, pour le plus grand bénéfice des chercheurs, des usagers, de la science et au nom du principe de libre circulation des idées et des savoirs.

commerciaux de l'IST par le développement d'outils adéquats;

- développer une expertise et une évaluation des systèmes d'information documentaire et de leurs outils ainsi que des méthodes d'intégration de ceux-ci au sein des systèmes d'information des établissements, en cohérence avec les autres institutions en charge du développement et de l'implantation de systèmes d'information dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications électroniques.

Interaction et partenariat

La maîtrise de l'évolution technologique ne passe pas par des décisions « *top down* » qui se révèlent peu opératoires. La mutualisation des compétences, des expertises, des ressources humaines pour mieux maîtriser l'évolution technologique apparaît comme une évidence. L'interaction et le partenariat entre acteurs de la chaîne documentaire, producteurs/éditeurs/décideurs/bibliothécaires, deviennent obligatoires. La logique du « territoire contre le réseau » se transforme en une logique vertueuse du « territoire dans le réseau ».

La politique documentaire ne peut plus se réduire à la politique d'acquisition de l'époque du « papier seulement ». Elle est d'abord une réflexion globale et une maîtrise intellectuelle des conditions stratégiques et technologiques de la publication et de la diffusion de l'IST. Tout établissement souhaitant figurer dans les évaluations internationales a intérêt à s'appuyer sur un opérateur, si possible unique, pour maîtriser sa politique documentaire et sa politique éditoriale.

Le consortium Couperin est en même temps un des lieux de réflexion/action concernant cette nouvelle donne et un des instruments de sa maîtrise. Les tutelles en ont conscience. Sans oublier le rôle et le rang impartis et dûs à chacune des parties, le partenariat devient la règle de gestion de ces questions complexes.

Les bibliothèques restent plus que jamais au centre du dispositif de l'enseignement et de la recherche, un des instruments de la transmission des connaissances. En même temps, elles s'adaptent à la nouvelle donne documentaire. L'accueil, le confort de travail, la formation aux méthodologies documentaires et à la maîtrise de l'IST et les services documentaires spécialisés sont désormais à placer au même niveau que l'accès invasif aux ressources documentaires sur tout support.

Le métier de bibliothécaire s'inscrit en complémentarité de celui de l'enseignant-chercheur.

La réflexion bibliothéconomique théorique est à poursuivre avec toute la profession, avec les instances professionnelles représentatives et avec les instances de formation initiale et continue (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et unités régionales de formation à l'information scientifique et technique).

Et la suite ?

Nous disions en note liminaire que le passage de la documentation de l'état solide à l'état liquide était un véritable changement de paradigme

pour les bibliothèques. Cette évolution conduit aussi à un changement de modèle économique (et sans doute à un changement des modèles d'évaluation des résultats de la recherche). Elle touche l'ensemble des acteurs de la chaîne éditoriale de l'information scientifique et technique. Le nouveau modèle économique est encore en train de chercher ses marques dans un contexte de compétition très rude :

- les auteurs (*i.e.* les enseignants-chercheurs) redécouvrent leurs droits à la propriété intellectuelle de leur production scientifique et leurs devoirs à l'égard de leurs établissements support (universités, écoles, organismes de recherche, etc.);
- ces deux parties indissociables (*i.e.* chercheurs + établissements support) recouvrent leur autonomie à travers le mouvement des archives ouvertes et développent leur nouvelle capacité à maîtriser la publication électronique en ligne;

- les éditeurs luttent âprement pour défendre leurs positions acquises en imposant le maintien absolu du chiffre d'affaires papier d'un contrat sur l'autre (modèle Elsevier), tout en intensifiant leurs investissements pour offrir leur accès propriétaire aux ressources (Scopus/Elsevier). À noter qu'en moyenne les éditeurs français restent prudents quant à l'accès extensif de leurs ressources sous forme électronique;
- les bibliothèques, à l'inverse, développent progressivement des systèmes d'information documentaires autonomes, ne dépendant pas des solutions technologiques offertes par les éditeurs. Elles continuent ainsi à remplir l'une de leurs nombreuses missions fondamentales, offrir au chercheur un accès pérenne à une IST neutre et pluraliste. Elles dessinent en même temps le contour de leurs nouvelles frontières (voir schéma 2).

Le *BBF* en nous posant la question de l'influence des consortiums sur les politiques documentaires, ouvre un jeu de poupées russes¹⁶.

Le *BBF* en nous posant la question de l'influence des consortiums sur les politiques documentaires, ouvre un jeu de poupées russes¹⁶.

BIBLIOGRAPHIE DE LIENS

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Abes-Cines)
<http://www.abes.fr/>

Bibliothèque nationale de France (BnF)
<http://www.bnf.fr/>

BioMed Central nouveau modèle éditorial copié sur OA
<http://www.biomedcentral.com/>

Budapest Open Access Initiative (BOAI). – Initiative de Budapest pour le libre accès à la recherche
<http://www.soros.org/openaccess/fr/>

Centre d'édition numérique scientifique du CNRS
<http://www.cens-cnrs.fr/>

Centre pour la communication scientifique directe (CCSD)
<http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr>

Consortium Couperin
<http://www.couperin.org/>

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)
<http://www.enssib.fr/>

Guédon, Jean-Claude. – À l'ombre d'Oldenburg
<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Edelec/>

Guide de la documentation électronique
<http://www.captaindoc.com/>

Institut de l'information scientifique et technique-Inist
<http://www.inist.fr/openaccess/>

International Coalition of Library Consortia (Icolc)
<http://www.library.yale.edu/consortia/>

Persée, portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales
<http://www.persee.fr/>

Réseau des unités régionales de formation en information scientifique et technique
<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/Format/Urfist/presur/presur.htm>

Revues.org
<http://www.revues.org/>

Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition (Sparc)
<http://www.arl.org/sparc>

Webster, Duane. – Début de réponses à la crise des périodiques scientifiques
<http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/062-122f.htm>

16. À quand un dossier consacré aux futurs modèles économiques qui régiront le monde de l'IST ?